



# Syndicat OE et UFICT CGT de l'énergie DES RÉGIONS AUVERGNE ET LIMOUSIN



*Plusieurs articles des médias locaux le 08 Avril 2014, "ce n'est pas moins de 1 200 salariés qui ont répondu à l'appel de la CGT pour soutenir les salariés de Montluçon sur le site de Châteaudun à Clermont-Ferrand..."*



Le 20 novembre 2013 à Celles-sur-Durolle (63) en intervention FIRE, Olivier Alluguette, agent Enedis de Montluçon, perdait la vie.

Depuis 8 ans, la direction fuit ses responsabilités évidentes et tente, par tous les moyens, de faire condamner un des collègues de la victime. Déjà en

2014, 1200 électriciens et gaziers, venus de toute la France, s'étaient rassemblés pour le retrait de mesures disciplinaires à l'encontre de Marc PELLETAN.

Mais en 2019, cet agent en exploitation a été condamné, à la surprise de tous, à 6 mois de prison avec sursis. 20 000 €uros de dommages et intérêts sont également requis solidairement aux deux parties (Marc Pelletan et la Direction).

De son côté, Enedis a été condamné à 80.000 euros d'amende.

## **IGNOBLE !**

Refusant toute responsabilité, la direction a fait appel de ce jugement.

Considérant le niveau de sanction trop faible, le parquet a fait aussi appel.

Au-delà de cette situation dramatique, **les employeurs font tout pour que soit gravé dans le marbre, au travers d'une jurisprudence, la seule responsabilité des intervenants.**



L'enjeu est de taille pour tous les salariés, avec la dégradation des conditions de travail, la baisse des effectifs et les conséquences sur la sécurité.

Les projets ASGARD à ENEDIS, la réforme de l'astreinte à GRDF et réforme dans l'hydro, celles passées ou à venir dans l'ensemble des entreprises, **vont dans le sens de toujours plus de transferts des responsabilités vers les salariés au plus bas de l'échelle.**

## **Aujourd'hui, c'est Marc, DEMAIN, CE SERA PEUT-ETRE VOUS !**

Le 24 Novembre prochain,

- Demandons justice pour Olivier,
- apportons notre soutien à Marc,
- exigeons que la direction soit condamnée et assume pleinement ses responsabilités,

**RENDEZ-VOUS AU TRIBUNAL DE RIOM (63)  
LE MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021 à 14h00**

**Casse - Croûte sur place à partir de 12h30**

**Pour tous les agents actifs et inactifs qui souhaitent participer : se rapprocher du syndicat CGT Local.**

**ENEZ en grève, en RTT, en congé... VENEZ pour lui et pour vous !!!**